

fallait dépenser sept à huit millions en travaux publics qui ont aussi nécessité des déboursés considérables dans le cours de l'année. Il ne semblait pas, non plus, à désirer dans la condition particulière où le pays se trouve, de nous priver totalement de la réserve que nous avons de ce côté-ci de l'Atlantique. De plus, j'étais d'avis que la Chambre serait plus en mesure de discuter la véritable politique à adopter pendant cette crise, si elle savait que nous n'avions pas un besoin immédiat d'argent, et j'avais tout lieu de croire que nous pourrions obtenir de meilleures conditions au mois de novembre dernier qu'au mois d'avril prochain. Il y avait en outre, M. l'Orateur, un avantage très-important que je vais signaler en termes généraux : c'est que nous serions en mesure de poursuivre nos travaux publics avec toute la célérité possible en agissant ainsi. Ceux qui connaissent exactement ce que coûtent les travaux publics savent que depuis très-longtemps les entrepreneurs ne peuvent les exécuter aussi rapidement et aussi économiquement qu'à présent et qu'ils s'efforcent aujourd'hui de pousser leurs différentes entreprises avec beaucoup plus de rapidité que d'habitude, et il sort ainsi du Trésor des sommes plus considérables que dans une année ordinaire. Je devais tenir compte de l'effet possible que des complications étrangères pouvaient avoir sur le marché anglais. Il est fort bien connu que l'Europe en général a été dans ces derniers temps dans une condition peu rassurante, et j'ai reçu de Londres des informations qui me portèrent à croire que je courais, en ne profitant pas alors de la condition favorable du marché monétaire anglais, un risque que la légère somme d'intérêt que j'aurais économisée ne me justifiait pas d'encourir. Après mûr examen et après m'être consulté avec Sir John Rose, l'agent financier du Gouvernement, auquel je dois beaucoup de reconnaissance pour le concours cordial qu'il m'a donné en cette occasion et en d'autres, je me décidai à mettre sur le marché un emprunt quelque peu semblable à celui effectué par ce monsieur en 1868-9, bien que ce fût dans des proportions différentes. Ce dernier se composait pour un quart de bons fédéraux à 5 pour cent et pour les trois autres quarts de fonds garantis à 4 pour cent, tandis que mon